

**Croire et comprendre aujourd'hui**  
**L'oeuvre théologique de l'apôtre Paul**  
**La Loi**

## Texte à lire

Présentation texte à lire.

### Epître aux Galates, chapitre 3, versets 1 à 29

- 1 O Galates insensés, qui vous a envoûtés alors que, sous vos yeux, Jésus Christ crucifié fut dépeint ?
- 2 Je veux être éclairé par vous simplement sur ceci : Est-ce à partir de la pratique de la loi que vous avez reçu l'Esprit, ou à partir de l'écoute de la foi?
- 3 Êtes-vous insensés à ce point? Vous qui d'abord avez commencé par l'Esprit, est-ce que maintenant vous vous perfectionnez par la chair ?
- 4 Avoir fait tant d'expériences en vain! Et encore, si c'était en vain!
- 5 Celui qui vous dispense l'Esprit et opère parmi vous des miracles, le fait-il donc à partir de la pratique de la loi ou à partir de l'écoute de la foi ?
- 6 Puisque Abraham eut foi en Dieu et que cela lui fut compté comme justice,
- 7 comprenez-le donc: ce sont les croyants qui sont fils d'Abraham.
- 8 D'ailleurs l'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a annoncé d'avance à Abraham cette bonne nouvelle: Toutes les nations seront bénies en toi.
- 9 Ainsi donc, ceux qui sont croyants sont bénis avec Abraham, le croyant.
- 10 Car les pratiquants de la loi sont tous sous le coup de la malédiction, puisqu'il est écrit: Maudit soit quiconque ne persévère pas dans l'accomplissement de tout ce qui est écrit dans le livre de la loi.
- 11 Il est d'ailleurs évident que, par la loi, nul n'est justifié devant Dieu, puisque celui qui est juste par la foi vivra.
- 12 Or, la loi n'est pas à partir de la foi; mais elle dit: Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles.
- 13 Christ a payé pour nous libérer de la malédiction de la loi, en devenant lui-même malédiction pour nous, puisqu'il est écrit: Maudit quiconque est pendu au bois.
- 14 Cela pour que la bénédiction d'Abraham parvienne aux païens en Jésus Christ, et pour que nous recevions, par la foi, l'Esprit, objet de la promesse.
- 15 Frères, partons des usages humains: un simple testament humain, s'il est en règle, personne ne l'annule ni ne le complète.
- 16 Eh bien, c'est à Abraham que les promesses ont été faites, et à sa descendance. Il n'est pas dit : «et aux descendances», comme s'il s'agissait de plusieurs, mais c'est d'une seule qu'il s'agit: et à ta descendance, c'est-à-dire Christ.
- 17 Voici donc ma pensée: un testament en règle a d'abord été établi par Dieu. La loi, venue quatre cent trente ans plus tard, ne l'abroge pas, ce qui rendrait vaine la promesse.

- 18 Car, si c'est par la loi que s'obtient l'héritage, ce n'est plus par la promesse. Or, c'est au moyen d'une promesse que Dieu a accordé sa grâce à Abraham.
- (...)
- 23 Avant la venue de la foi, nous étions gardés en captivité sous la loi, en vue de la foi qui devait être révélée.
- 24 Ainsi donc, la loi a été notre surveillant, en attendant le Christ, afin que nous soyons justifiés à partir de la foi.
- 25 Mais, après la venue de la foi, nous ne sommes plus soumis à un surveillant.
- 26 Car tous, vous êtes fils de Dieu par la foi en Jésus Christ.
- 27 Oui, vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ.
- 28 Il n'y a plus ni Juif, ni Grec; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous êtes un en Christ Jésus.
- 29 Et si vous appartenez au Christ, c'est donc que vous êtes la descendance d'Abraham; héritiers selon la promesse.

traduction Théovie d'après la TOB

## Réactions personnelles

Présentation Réactions personnelles.

- Dans quelle disposition d'esprit l'entrée en matière de Paul (versets 1-5) vous a-t-elle mis ?
- Que reprenez-vous spontanément de ce texte ?

## Texte à travailler

Présentation "Texte à travailler"

### Epître aux Galates, chapitre 3, versets 1 à 29

- 1 **O Galates insensés**<sup>Clés de lecture 1</sup>, qui vous a envoûtés alors que, sous vos yeux, **Jésus Christ crucifié fut dépeint**<sup>Clés de lecture 2</sup> ?
- 2 Je veux être éclairé par vous simplement sur ceci : Est-ce à partir de la pratique de la loi que vous avez reçu l'Esprit, ou **à partir de l'écoute de la foi**<sup>Clés de lecture 3</sup> ?
- 3 Êtes-vous insensés à ce point? Vous qui d'abord avez commencé par l'Esprit, est-ce que maintenant vous vous perfectionnez par la chair ?
- 4 Avoir fait tant d'expériences en vain! Et encore, si c'était en vain!
- 5 Celui qui vous dispense l'Esprit et opère parmi vous des miracles, le fait-il donc à partir de la pratique de la loi ou à partir de l'écoute de la foi ?
- 6 Puisque **Abraham**<sup>Clés de lecture 5</sup> eut foi en Dieu et que cela lui fut compté comme justice,
- 7 comprenez-le donc: ce sont les croyants qui sont fils d'Abraham.
- 8 D'ailleurs **l'Écriture**<sup>Clés de lecture 7</sup>, prévoyant que **Dieu justifierait les païens par la foi**,<sup>Clés de lecture 6</sup> a annoncé d'avance à Abraham cette bonne nouvelle: Toutes les nations seront bénies en toi.
- 9 Ainsi donc, ceux qui sont croyants sont bénis avec Abraham, le croyant.
- 10 Car les pratiquants de la loi sont tous **sous le coup de la malédiction**<sup>Clés de lecture 9</sup>, puisqu'il est écrit: Maudit soit quiconque ne persévère pas dans l'accomplissement de tout ce qui est écrit dans le livre de la loi.
- 11 Il est d'ailleurs évident que, par la loi, nul n'est justifié devant Dieu, puisque **celui qui est juste par la foi vivra**<sup>Clés de lecture 10</sup>.
- 12 Or, la loi n'est pas à partir de la foi; mais elle dit: Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles.
- 13 **Christ a payé pour nous libérer**<sup>Clés de lecture 11</sup> de la malédiction de la loi, en devenant lui-même malédiction pour nous, puisqu'il est écrit: Maudit quiconque est pendu au bois.
- 14 Cela pour que la bénédiction d'Abraham parvienne aux païens en Jésus Christ, et pour que nous recevions, par la foi, l'Esprit, objet de la promesse.
- 15 **Frères**<sup>Clés de lecture 12</sup>, partons des usages humains: un simple testament humain, s'il est en règle, personne ne l'annule ni ne le complète.
- 16 Eh bien, c'est à Abraham que les promesses ont été faites, et à sa descendance. Il n'est pas dit : «et aux descendance», comme s'il s'agissait de plusieurs, mais c'est d'une seule qu'il s'agit: et à ta descendance, c'est-à-dire Christ.

- 17 Voici donc ma pensée: un testament en règle a d'abord été établi par Dieu. La loi, venue quatre cent trente ans plus tard, ne l'abroge pas, ce qui rendrait vaine la promesse.
- 18 Car, si c'est par la loi que s'obtient l'héritage, ce n'est plus par la promesse. Or, c'est au moyen d'une promesse que Dieu a accordé sa grâce à Abraham.
- (...)
- 23 Avant la venue de la foi, nous étions gardés en captivité sous la loi, en vue de la foi qui devait être révélée.
- 24 Ainsi donc, **la loi a été notre surveillant**<sup>Clés de lecture 13</sup>, en attendant le Christ, afin que nous soyons justifiés à partir de la foi.
- 25 Mais, après la venue de la foi, nous ne sommes plus soumis à un surveillant.
- 26 Car tous, vous êtes **fil de Dieu par la foi en Jésus Christ**<sup>Clés de lecture 14</sup>.
- 27 Oui, vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ.
- 28 Il n'y a plus ni Juif, ni Grec; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous êtes un en Christ Jésus.
- 29 Et si vous appartenez au Christ, c'est donc que vous êtes la descendance d'Abraham; héritiers selon la promesse.

traduction Théovie d'après la TOB

## Etre acteur

Présentation "Etre acteur"

1. Relevez les couples de mots en opposition qui vous semblent importants dans ce texte.
2. Recherchez le contexte des citations faites par Paul :  
pour Galates 3,6 voir Genèse 15,6 ,  
pour Galates 3,8 voir Genèse 12,3 et 18,18  
pour Galates 3,10 voir Deutéronome 27,26  
pour Galates 3,11 voir Habacuc 2,4  
pour Galates 3,12 voir Lévitique 18,5  
pour Galates 3,13 voir Deutéronome 21,23
3. Quelle est la fonction de la loi selon Paul?
4. Comment comprenez-vous l'expression "Revêtir Christ"?

## Clés de lecture

### 1. Un ton très polémique

Dès le début de sa lettre, Paul interpelle les **Galates**<sup>Espaces temps 1</sup> sur le mode de l'ironie grinçante : Galates 1,6-7 J'admire avec quelle rapidité vous vous détournez de celui qui vous a appelés par la grâce du Christ, pour passer à un évangile différent. Non pas qu'il y en ait un autre; il y a seulement des gens qui jettent le trouble parmi vous et qui veulent renverser l'Évangile du Christ. Il pose clairement le débat. En face de lui, Paul l'apôtre, il y a des adversaires mais il n'y a qu' **un seul Evangile**<sup>Contextes 1</sup>. Ces adversaires ne seront jamais nommés et on ne saura rien de leur autorité. Leurs thèses ne seront jamais exposées. En effet, puisqu'il n'y a qu'un seul Evangile, l'argumentation de Paul va consister à réaffirmer ses fondements. Ce n'est qu'en un deuxième temps et **à partir de son expérience**<sup>Contextes 2</sup>, qu'il exprime en mots clairs les pressions faites sur les Galates par ces semeurs de trouble. L'enjeu de ce conflit réside dans l'obligation ou non pour les **païens**<sup>Glossaire 9</sup> de se faire **circoncire**<sup>Glossaire 5</sup>.

### 2. La parole de la croix

Paul condense en une question et quelques mots son argumentation. Insensés, sans intelligence, les Galates ont été fascinés, envoûtés. Paul ne dit pas par quoi, ni par qui. L'important pour lui est que les Galates prennent conscience de l'état de stupeur idiote, d'aveuglement, dans lequel ils sont plongés. Et pourtant l'évidence est sous leurs yeux : Jésus Christ crucifié. Paul utilise ici une image unique et inhabituelle. De façon très osée, il condense l'Evangile dans une « peinture ». En effet, le verbe « dépeindre » utilisé ici s'applique à du *texte*, (dans le sens d'écrire en tête, écrire pour rendre public). Mais « Jésus Christ crucifié » renvoie aussi à l'*image* de la croix. Paul veut réveiller les Galates. Ils sont comme fascinés par la **Loi gravée dans la pierre**<sup>Culture 1</sup>, alors qu'ils ont sous les yeux l'image du Christ en croix. Paul, lui, ne veut rien savoir « sinon Jésus Christ et Jésus Christ crucifié » (1Corinthiens 2,2). En rappelant aux Galates l'exposition de Jésus crucifié, **il fait de la croix la clé d'interprétation**<sup>1</sup> de son argumentation. Au début de sa lettre il s'appuie sur son expérience personnelle pour faire comprendre qu'il faut mourir pour renaître par grâce (Galates 2,19). Et à la fin de sa lettre il rappelle que l'on ne peut s'enorgueillir que de la croix du Christ (Galates 6,14). L'opposition fondamentale rappelée par Paul entre la pratique de la loi et l'écoute de la foi, est que du côté de la loi, l'être humain cherche à ajouter à la grâce en comptant sur ses propres forces, alors que dans l'écoute de la foi, le **croyant**<sup>Glossaire 2</sup> reçoit tout gratuitement sans avoir rien mérité.

1 : voir l'entrée Croix et résurrection

### 3. Un rappel de l'expérience des Galates

Paul en appelle à l'expérience des Galates. **Ils ont fait l'expérience de l'Esprit**<sup>Contextes 3</sup>, l'expérience de la puissance transformatrice de Dieu, de la régénération dans leur existence. Ils ne peuvent pas le nier. Alors, qu'ils répondent à la question en faisant marcher leur intelligence : ont-ils reçu l'Esprit parce qu'ils ont obéi à la loi ou bien parce qu'ils ont reçu et écouté le message de l'Evangile ? La réponse à la question posée ne peut être que celle-ci : les Galates ont bien reçu l'Esprit par l'écoute de l'Evangile et non par les œuvres de



la loi. Paul n'oppose pas ici directement la loi à l'Évangile, mais la pratique de la loi à l'écoute de la foi. Le propos n'est pas dogmatique mais existentiel. Avant toute réflexion théologique, Paul implique ses interlocuteurs en les ramenant à leur expérience initiale de l'écoute de l'Évangile. Puisque l'Esprit est bien à l'œuvre chez les Galates, Paul fait appel à leur intelligence pour ressaisir et comprendre l'expérience qu'ils ont vécue lors de sa première prédication. L'alternative que Paul pose les oblige à faire un choix exclusif entre la pratique de la loi ou **l'écoute de la foi**<sup>Clés de lecture 4</sup>.

## 4. L'écoute de la foi

L'expression « l'écoute de la foi », traduite dans la **TOB**<sup>Glossaire 11</sup> par « vous avez écouté le message de la foi » ne manque pas de soulever des interrogations. Paul ne l'utilise que dans ce contexte, mise en parallèle avec « la pratique de la loi » et on peut penser qu'elle n'a de sens que dans cette opposition. Dans « la pratique de la loi » l'être humain répond par son action à une instance autoritaire, appelée « loi ». Dans « l'écoute de la foi », la personne est appelée à répondre à une parole et à entrer dans une relation de confiance. Paul ne définit pas « la foi » qui est ici un terme très englobant désignant à la fois le contenu de l'Évangile et la réponse à son écoute. La prédication de l'Évangile, bonne nouvelle de **la foi du Christ**<sup>Contextes 4</sup>, est cette parole qui donne la foi, qui met en relation avec Dieu. D'une manière générale dans la lettre aux Galates, Paul parle de « la foi », sans plus de qualification, sauf quand il parle de « la foi du Christ ». Il crée ainsi une tension entre la foi de Jésus Christ qui est une certitude et la réponse des Galates, leur foi en cette foi du Christ, aujourd'hui menacée.

## 5. Abraham

Après les questions posées à ses interlocuteurs, Paul introduit immédiatement Abraham. Les Galates devaient donc connaître cette figure et ce qu'elle représente pour les juifs, à savoir le premier des patriarches, leur ancêtre. La citation de Paul est tirée du chapitre 15 de la Genèse. Dans ce récit, **Dieu a choisi Abraham**<sup>Espaces temps 3</sup> et Il lui demande simplement de faire confiance. Abraham est ainsi la figure de l'élection : être choisi sans l'avoir mérité. Avec Abraham, Dieu a conclu une **alliance**<sup>Glossaire 3</sup> inconditionnelle, ce qui signifie qu'Il donne gracieusement sans rien exiger en retour.

**Paul cite**<sup>Contextes 5</sup> le verset 6 du chapitre 15 de la Genèse qui contient les deux termes clés de son argumentation : la foi et la justice. Il en retient que Dieu a reconnu Abraham comme **juste**<sup>Contextes 6</sup>, c'est-à-dire accordé à sa volonté. Et comme la volonté de Dieu ne contient pas d'autre exigence que celle de lui faire confiance, Paul peut dire qu'Abraham est **justifié par la foi**<sup>Clés de lecture 6</sup>. A partir de là, il fonde la filiation d'Abraham non plus sur la généalogie mais sur la foi : « ceux de la foi » littéralement, c'est-à-dire ceux qui ont foi en la foi du Christ sont **les fils d'Abraham**<sup>Espaces temps 4</sup>.

## 6. La justification par la foi

Paul reprend au début de la lettre aux Galates (Galates 2,16) ce qu'il dit être **une conviction commune**<sup>Textes bibliques 4</sup> : « nous savons cependant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi mais seulement par la foi de Jésus Christ ». Comme souvent chez Paul, l'expérience existentielle est nécessaire à la compréhension du salut. C'est à partir du changement survenu dans sa vie que Paul reconnaît **la justice qui vient par la foi de Christ**<sup>Textes bibliques 5</sup> et constate la vanité d'une justice personnelle qui vient de la loi. En

parlant de la foi du Christ, Paul radicalise **la notion de justification**<sup>Contextes 7</sup>. Non seulement les œuvres de la loi ne justifient pas, mais la foi elle-même ne peut pas être confondue avec une œuvre en tant que fruit de la volonté du **croyant**<sup>Glossaire 2</sup>. C'est la foi du Christ qui sauve le croyant. Paul laisse de côté l'aspect éthique de la justification pour ne s'intéresser qu'à la nouvelle compréhension de l'existence qui en découle pour le croyant. Le juste rapport à Dieu est de vivre de la foi du Christ seulement, de se savoir pécheur, injustifiable, mais crucifié avec Christ et **en Christ justifié gratuitement**<sup>Aller plus loin 2</sup>.

## 7. L'Ecriture

Paul utilise ici le terme neutre d'« Ecriture » pour désigner les textes de la Bible juive. Il pourra ainsi opérer une distinction entre **la loi**<sup>Espaces temps 2</sup> et l'Ecriture et faire référence à la loi sans confusion possible d'une part avec les 5 premiers livres de la Bible, la Torah, et d'autre part avec la loi orale de la tradition juive. C'est d'autant plus important que les références aux Ecritures que Paul utilise sont tirées de la Torah. Dans l'argumentation qui va suivre, Paul va bien citer les mêmes textes bibliques que ses adversaires ou les juifs, mais son point de vue sera différent et le mot « loi » prendra un autre sens. En effet, pour Paul, **il y a deux modes de lecture de l'Ecriture**<sup>Contextes 8</sup>, tout comme il y a deux façons de se tenir devant Dieu : sous la loi ou à partir de la foi. La foi révèle un visage de Dieu qui n'est plus entièrement contenu dans la loi. A partir de la foi, il n'est plus possible de confondre Dieu avec la loi. Quand Paul parle de « la loi » il ne fait pas référence aux Ecritures mais à la façon dont les juifs se placent sous le regard de Dieu. Pour Paul, la pratique de la loi est la marque du particularisme juif.

## 8. La justification des païens

Paul en puisant dans **quelques passages de l'histoire d'Abraham**<sup>Textes bibliques 6</sup> et par un jeu de mots sur « a annoncé d'avance la bonne nouvelle », enracine la justification par la foi des **païens**<sup>Glossaire 9</sup> (ou nations) dans la tradition scripturaire. Dans le déroulement du récit biblique, c'est à partir d'Abram/Abraham que l'on sort des récits mythiques d'origine pour entrer dans les récits qui racontent les débuts de l'histoire d'un peuple. Abram/Abraham est la première personne qui se trouve face à face avec Dieu en tant qu'individu. Il est celui qui a été justifié par la foi et celui en qui toutes les nations, donc les païens, sont bénies. Paul prend le terme de « nations » non pas au sens collectif de tous les peuples autres que le peuple juif, mais au sens individuel de personnes non juives, de païens. Ainsi l'Ecriture a prévu que la relation unique d'élection et de confiance établie entre Dieu et Abraham serait étendue à toute l'humanité. Pour Paul l'universalité de la bénédiction implique l'universalité de la justification, en dehors de tout particularisme identitaire et notamment de soumission à la loi juive. La bonne nouvelle « toutes les nations seront bénies en toi » est l'équivalent de la bonne nouvelle de la justification par la foi pour les **croyants**<sup>Glossaire 2</sup>.

## 9. La malédiction de la loi

S'il est acquis que les païens sont au bénéfice de la bénédiction et justifiés par la foi, pourquoi Paul doit-il en plus placer la loi sous la malédiction ? Comment comprendre la violence de ce propos ? A partir d' **une citation**<sup>Textes bibliques 7</sup> tirée de la loi elle-même, Paul affirme que la loi est malédiction pour la personne qui voudrait vivre d'elle. Il y a deux interprétations possibles de la citation choisie par Paul. On peut mettre l'accent sur la totalité des commandements à respecter. Dans ce cas, vouloir vivre de la loi implique de

réaliser jusqu'au bout tous les commandements, ce qui est impossible. La malédiction réside dans l'incapacité humaine à pouvoir respecter tous les commandements. Paul met plutôt l'accent sur les conséquences de la mise en œuvre de ces commandements. La pratique de la loi est alors comprise comme volonté de vouloir accéder à la justice par ses propres forces. **La vie sous la loi**<sup>Contextes 9</sup> est donc condamnée au désespoir parce qu'elle donne à la loi le pouvoir de justifier, ce qu'elle ne peut pas faire puisque c'est Dieu qui justifie.

## 10. Celui qui est juste par la foi vivra

Cette phrase est une citation d'Habacuc 2,4 assez subtilement transcrite par Paul pour mieux faire comprendre ce qu'il entend par vivre sous la loi ou vivre de la foi. Partant du texte hébreu « un juste vit par sa fidélité », il donne à « fidélité » le sens de foi, sans la qualifier alors que dans le texte hébreu il s'agit de la fidélité du juste et dans le texte grec de la fidélité de Dieu : « le juste par ma fidélité vivra ». Les deux versions sont possibles et ont du sens, mais Paul choisit celle qui lui permet de poser la question : quelle foi fait vivre ? Il ne faut pas oublier que Paul lit les Ecritures à partir de l'Évangile : quand il écrit « la foi » à l'absolu, on peut comprendre « la foi du Christ ». De quelle vie est-il question ici ? Pour Paul, la voie de bonheur et de vie indiquée dans le Lévitique « l'homme ayant mis en œuvre [les commandements] vivra par eux » (Lévitique 18,5 texte grec) est une voie de malédiction. Si l'on s'engage dans une vie sous la loi, on n'en tirera que le mérite d'avoir obéi à des commandements. Mais on ne peut pas attendre de la loi qu'elle fasse vivre puisque la vie vient de la foi, et pour Paul de la foi du Christ. Quand on comprend l'Écriture comme une loi, on n'est plus au bénéfice de la grâce et de la vie. Pour Paul, l'homme a le choix entre deux mondes : celui de la foi ou celui de la loi et il n'est pas possible de les mêler.

## 11. Christ a payé pour nous libérer

Les Galates ont entendu l'argumentation de Paul qui **place devant les yeux Jésus Christ crucifié**<sup>Culture 2</sup>. Et maintenant conduits par le leitmotiv de la « foi du Christ », il leur faut comprendre ce qu'il s'est passé sur la croix. Jésus a donné sa vie pour nous affranchir. **Le verbe utilisé ici**<sup>Textes bibliques 8</sup> est celui dont on se servait pour parler des transactions concernant le marché des esclaves. Christ a payé pour notre affranchissement vis-à-vis de la loi.

En poussant jusqu'au bout sa logique, la loi a condamné à mort le juste par excellence. En citant Deutéronome 21,23 selon la **Septante**<sup>Glossaire 10</sup> « maudit *par Dieu* quiconque est pendu au bois », Paul ne reprend pas « *par Dieu* » comme le texte. Car le Christ n'est pas maudit par Dieu mais par la loi. Le Christ est devenu malédiction en se substituant à nous. Il s'est fait passer pour un maudit par amour « pour nous » et non pas pour se justifier lui-même. Il transforme la malédiction en bénédiction et par sa foi met tous les **croiyants**<sup>Glossaire 2</sup> au bénéfice de la promesse de l'Esprit.

## 12. Frères

Maintenant Paul ne s'adresse plus à des « insensés » mais à des « frères ». Paul plus apaisé continue son argumentation. La promesse faite à Abraham d'une descendance se réalise par la venue du Christ et c'est « en Christ » que les **croiyants**<sup>Glossaire 2</sup> sont héritiers de la promesse. Cette promesse contenait deux volets : la

bénédictio des nations et le don d'une terre. Elle est désormais transformée en promesse de l'Esprit. Paul ici n'innove pas ; il s'appuie sur la tradition prophétique de la promesse de l'Esprit, dans **le livre d'Ezéchiel** <sup>Textes bibliques 9</sup>notamment. Mais dans cette tradition prophétique le don de l'Esprit permet d'obéir à la loi alors que pour Paul, la promesse étant accomplie, les croyants marchent sous l'impulsion de l'Esprit, libérés de la loi.

### 13. La fonction de la loi dans l'épître aux Galates

La position de Paul vis-à-vis de la loi dans l'épître aux Galates est radicale. La venue du Christ a ouvert les temps nouveaux. Il y a l'avant, le temps du mal duquel Jésus Christ nous a arrachés (Galates 1,4), et le temps de la venue de l'Esprit et de la réalisation de la promesse. **La loi fait partie d'un temps révolu** <sup>Textes bibliques 10</sup> et elle n'a plus sa place dans les temps nouveaux. Contrairement à la promesse elle n'a pas été donnée par Dieu mais par les anges et elle a été transmise par un médiateur. Elle n'est qu'une parenthèse dans l'histoire du salut que Paul fait directement passer d'Abraham à Jésus Christ. La loi n'a pas abrogé la promesse mais a servi de cadre et d'éducateur en attendant sa réalisation. Paul peut parler de captivité, d'enfermement sous la loi parce qu'il adopte le point de vue de celui qui vit maintenant de la foi du Christ. Il montre la contradiction qu'il y a pour les Galates, qui ont « commencé par l'Esprit » à revenir sous la loi.

### 14. Fils et filles de Dieu par la foi en Jésus Christ

Les **croyants** <sup>Glossaire 2</sup> justifiés par la foi de Christ ne sont donc plus soumis à la loi. Ils sont libérés et transformés. C'est le sens de l'expression « revêtir Christ » qui est utilisée lors du baptême. Revêtir Christ est plus qu'une simple métaphore. Elle décrit le changement radical que connaît le croyant. Il a revêtu une nouvelle identité qui n'est plus fondée sur ses qualités personnelles. Quand Paul dit « qu'il n'y a plus ni juif ni grec, ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme » il n'annule pas les différences mais parle plutôt de la fin d'un monde fondé sur ces distinctions. Désormais en Christ tous sont reconnus comme des individus indépendamment de leurs qualités, mais en même temps chacun est reconnu comme personne avec ses qualités. La conséquence de cette nouvelle identité en Christ est que les croyants sont appelés à une vie de liberté qui se manifeste concrètement dans le service du prochain. Paradoxalement, c'est en obéissant à une parole de la loi « **tu aimeras ton prochain comme toi-même** <sup>Contextes 10</sup> » que les croyants se libèrent de la loi. Paul peut donner à cette parole un caractère normatif parce que la justice et l'amour de Dieu ont été révélés en Jésus Christ, qui est le modèle de l'attitude définie par l'amour : faire confiance à Dieu et offrir sa vie pour beaucoup.

## Contexte

### 1. L'Évangile

**Dans l'adresse et la salutation**<sup>Textes bibliques 1</sup> au début de sa lettre, Paul rappelle les points essentiels de l'Évangile du Christ qu'il a annoncé aux Galates. Par le don de sa personne, Jésus Christ nous délivre du monde du mal et fait de nous des enfants de Dieu. Dieu le père de Jésus Christ est notre Père. L'Évangile est la bonne nouvelle de l'élection par la grâce de Jésus Christ. Paul insiste sur la gratuité de cette élection. Il n'y a rien à y ajouter. Tout est grâce et les **pagano-chrétiens**<sup>Glossaire 8</sup> n'ont pas à revenir sous **la loi d'Israël**<sup>Espaces temps 2</sup> en se faisant **circoncire**<sup>Glossaire 5</sup>. Paul est très radical : il n'y a qu'un Évangile, celui qu'il a annoncé. Ceux qui prêchent un évangile différent sont déclarés « **anathèmes**<sup>Glossaire 4</sup> » ce qui signifie qu'ils doivent être retranchés de la communauté. Paul ne laisse pas de place à ce qu'il appelle « un autre évangile » et refuse toute discussion avec ces autres prédicateurs. Toutefois, l'écho de ces voix divergentes prouve que dès le début, le mouvement chrétien était riche de points de vue différents.

### 2. Le débat sur la circoncision

Avant d'en venir à l'expérience des Galates, Paul rappelle sa propre expérience. A Jérusalem tout d'abord, il vient rendre compte de l'Évangile qu'il prêche aux païens « aux personnes les plus considérées ». Il est accompagné de Tite, chrétien d'origine grecque, et il témoigne qu'ils ont subi des pressions de « faux frères » pour que les **pagano-chrétiens**<sup>Glossaire 8</sup> soient **circoncis**<sup>Glossaire 5</sup>. Pour Paul cela serait un retour en arrière. L'obéissance à la loi remplacerait la liberté qui vient de Jésus et la vérité de l'Évangile serait atteinte. Un accord est trouvé à Jérusalem et l'apostolat de Paul vers les païens reconnu par « Jacques, Céphas (Pierre) et Jean, considérés comme des colonnes ». Mais plus tard à Antioche, Paul s'opposera à Céphas qui se tenait à l'écart des pagano-chrétiens lors des repas, par crainte des « circoncis » c'est-à-dire des **judéo-chrétiens**<sup>Glossaire 7</sup>. Paul le traite d'hypocrite parce qu'il trouble aussi bien les circoncis que les incirconcis par son comportement qui est en contradiction avec **l'accord de Jérusalem**<sup>Textes bibliques 2</sup>.

### 3. Le don de l'Esprit

L'Esprit de Dieu, l'Esprit saint, dans le Nouveau Testament désigne la manière pour Dieu d'être présent dans le monde et d'y manifester sa puissance de transformation dans l'existence humaine. Pour Paul la réception de l'Esprit est concomitante à la réception de l'Évangile. L'écoute de l'Évangile et l'expérience vécue de la transformation de l'existence sont une seule et même chose. Pour Paul la personne qui reste fidèle à l'Évangile, à la foi en la foi du Christ, marche selon l'Esprit.

### 4. Foi du Christ et foi en Christ

Les expressions « foi du Christ » et « foi en Christ » sont très fréquentes dans les lettres de Paul. Il s'agit de

la traduction d'une seule expression en grec qui peut prendre ces deux sens. On peut traduire « la foi du Christ » c'est-à-dire la foi appartenant à Christ (complément de nom) ou « la foi en (au) Christ » c'est-à-dire la foi se portant vers le Christ (complément d'objet). Le même double sens se retrouve en français dans l'expression « l'amour de Dieu » amour qui vient de Dieu et/ou amour porté à Dieu.

Dans la phrase suivante : « nous avons cru nous aussi en Jésus Christ afin d'être justifiés par la foi du Christ. » (Galates 2,16b), la traduction par le complément de nom (la foi du Christ) s'impose puisque le mouvement de foi de l'homme vers Christ est exprimé avant. Par contre dans la phrase qui précède : « nous savons cependant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi mais par la foi de Jésus Christ. » (Galates 2,16a), on pourrait tout autant traduire par « la foi en Christ ». Il s'agit bien d'une différence de sens. La traduction « la foi en (au) Christ », privilégie le mouvement de foi de l'homme vers le Christ et le risque est alors de considérer la foi comme un fruit de la volonté humaine s'ajoutant à la grâce. La traduction « la foi du Christ » met l'accent sur la confiance en Dieu de Jésus et son obéissance à sa volonté. Croire en Jésus Christ c'est aller à sa rencontre, la foi étant une réponse à sa venue.

## 5. Quand Paul cite les Ecritures

Paul connaît aussi bien les textes en hébreu que la **Septante**<sup>Glossaire 10</sup>, traduction en grec de la Bible hébraïque et comprenant des textes écrits directement en grec. Ses citations ont une tournure très personnelle parce qu'il puise à la fois dans l'hébreu et dans le grec pour mieux appuyer son argumentation. Les citations de Paul ne sont jamais des références mécaniques à des textes utilisés comme principes d'autorité. Il s'approprie les textes dans une interprétation à partir de l'événement du Christ, et il en fait des rouages indispensables à son argumentation.

## 6. Juste, justice dans l'Ancien Testament

Dans l'Ancien Testament, Dieu seul est juste, ce qui signifie que lui seul peut faire régner la justice. Ce terme recouvre deux aspects : la justice associée au jugement et la justice qui est miséricorde. Dieu a le pouvoir de juger les hommes. Il récompense et punit et ainsi fait connaître sa volonté dans le monde. Mais Il n'est pas un juge lointain qui agirait selon son bon vouloir. Dire que Dieu est juste signifie qu'Il s'est rendu proche de l'humanité et que sa volonté est de maintenir ce juste rapport entre Lui et les hommes. Il délivre et il sauve. La justice divine est donc essentiellement fidélité à la promesse et à l'alliance. Cette réflexion sur la justice divine dans l'Ancien Testament s'inscrit à la fois dans l'histoire du peuple d'Israël, avec l'Alliance et le don de la Loi, et dans une perspective eschatologique : le règne de la justice de Dieu est attendu pour la fin des temps.

## 7. La justification dans les lettres de Paul

La répartition des termes *justifier*, *juste*, *justification* dans les lettres de Paul met en évidence l'importance de ce thème dans la lettre aux Galates et la lettre aux Romains. Dans le contexte polémique de la lettre aux Galates Paul présente pour la première fois une réflexion construite autour de la justification et il se sert de ce langage pour exprimer sa théologie, en opposant la justification par les œuvres de la loi à la justification par la foi. Dans la lettre aux Romains, il développe sa pensée dans un contexte non polémique. L'être humain ne peut accomplir les exigences de la loi au sens de la volonté de Dieu que lorsqu'il a été libéré de la

loi par l'Évangile. Toutefois ce thème n'est pas absent des autres lettres. Paul y reprend des affirmations communes au christianisme du premier siècle et qui viennent d'un héritage pharisien. On retrouve dans la pensée de Paul les éléments suivants : Dieu ou Christ est seul juge et la personne jugée est seule devant l'autorité souveraine. Il y a une individuation du jugement : la personne est responsable de sa vie devant Dieu. Plus fréquemment Paul associe le terme de justification au baptême. Par le baptême au nom de Jésus Christ, la personne reçoit l'Esprit et le changement de l'existence se dit en termes de sanctification et de justification. La justification est alors envisagée comme vie devant Dieu dans la durée.

## 8. Paul lisant les Écritures

Paul inscrit l'Évangile dans la continuité du projet de Dieu et il légitime **une lecture de l'Écriture (l'Ancien Testament) à partir de l'évènement Jésus Christ.**<sup>Culture 3</sup> Tout comme la parole de la croix est la clé d'interprétation de l'Évangile, le Christ est la clé d'interprétation des Écritures. Elles prennent du sens pour les chrétiens parce que Jésus Christ les a mises en œuvre, et particulièrement en endossant la condition du Serviteur souffrant et en s'abaissant jusqu'à mourir sur la croix. Jésus n'est pas simplement annoncé dans l'Ancien Testament, il est celui qui permet d'en révéler la vérité. Jésus confirme les promesses et de ce fait **il les rend contemporaines**<sup>Aller plus loin 1</sup> de l'Évangile annoncé aux païens.

## 9. Loi et foi dans la tradition juive

Le propos de Paul est très dévalorisant pour la loi et ne prend pas en compte toutes les nuances de la tradition juive vis-à-vis de la loi. La loi est d'abord un don qui renvoie à la grâce de Dieu. Le choix est posé entre un chemin de vie et un chemin de mort. Obéir à la loi donnée c'est se placer sous la grâce de Dieu, sous sa garde, pour être justifié :

Psaume 23,1,3 Le Seigneur est mon berger. (...) Il me conduit sur les chemins de justice. Ensuite, la personne qui se place sous la loi est parfaitement consciente de sa déficience. Elle s'en remet toujours à la miséricorde de Dieu, à sa capacité à pardonner, que ce soit à la personne qui supplie (Psaume 103) ou au peuple (Psaume 98). Même les sacrifices d'expiation voulus par la loi sont remis en cause au profit de la reconnaissance des fautes et de l'incapacité à se justifier soi-même (Psaume 50,23 ; Psaume 51,18-19).

## 10. L'accomplissement de la loi

Lévitique 19,18 ne te venge pas et ne sois pas rancunier à l'égard des fils de ton peuple : c'est ainsi que tu aimeras ton prochain comme toi-même. C'est moi, le SEIGNEUR. Paul reprend cette parole et n'en retient que la seconde partie qu'il ne considère pas comme un commandement mais comme l'accomplissement de la loi. Cette parole donne la véritable intention de la loi qui n'est pas de réaliser tous les commandements mais de vivre de l'amour et dans l'amour. Fruit de l'Esprit, l'amour permet d'assumer toute la volonté de Dieu. Cette sentence du Lévitique **joue un rôle important**<sup>Textes bibliques 11</sup> dans la première communauté chrétienne, tout comme dans la tradition juive.

## Espace temps

### 1. La mission en Galatie

Paul a entrepris sa mission en Galatie peu de temps après son départ d'Antioche lors de son premier voyage missionnaire entre 42 et 45. Il a fait une deuxième visite avant l'assemblée de Jérusalem en 51 puis une troisième sans doute en 53. Les Galates sont des descendants de Celtes, installés dans des villes indépendantes au centre de l'Asie Mineure. Cette population s'est ensuite répandue au sud. La province de Galatie créée par l'Empire romain est un regroupement de régions et de populations plus large que la Galatie originaire. La population est très mêlée : Galates descendants des Celtes, juifs, grecs et romains vétérans de l'armée. Les Galates à qui s'adresse Paul sont donc des pagano-chrétiens\* d'origines très diverses. La lettre aux Galates est sans doute assez tardive, comme la lettre aux Romains, dernière lettre connue de Paul. Elles sont très proches dans le propos théologique. C'est dans la lettre aux Galates que Paul se présente comme apôtre Galates 1,1 Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus Christ et Dieu le Père qui l'a ressuscité d'entre les morts pour authentifier l'Évangile qu'il a prêché et contrer ainsi les autres prédicateurs qui sont venus en Galatie. Sa première visite et la fondation de l'Église étant antérieure à la première lettre aux Thessaloniens, on peut faire l'hypothèse que sa première prédication correspondait à sa conception théologique développée dans cette lettre, à savoir une théologie de l'élection : Dieu appelle toute personne sans distinction en vue de posséder le salut. Ce salut est offert sans rien exiger de la part de l'homme.

### 2. La loi d'Israël

Dans la tradition juive, le mot torah (qui signifie enseignement ou loi) désigne à la fois la loi et les 5 premiers livres de la Bible, c'est-à-dire un ensemble de textes comprenant plus de récits que de textes législatifs proprement dits. On appelle cet ensemble Pentateuque ou Loi avec une majuscule dans les traductions en français. Le concept de Torah ou Loi est donc plus riche de sens qu'un simple catalogue de commandements donnés par Dieu. Le terme loi est alors synonyme de volonté de Dieu. La loi s'inscrit dans l'histoire des relations entre Dieu et son peuple. Elle est un chemin de vie permettant d'assurer les justes relations réciproques entre Dieu, les êtres humains et le monde. L'obéissance à la loi n'est pas mécanique et exige interprétation et inspiration comme le montrent les paroles des prophètes ou les prières des Psaumes.

Après l'exil, le peuple d'Israël ne retrouvera pas d'autonomie politique et la Loi deviendra la référence de l'identité juive, avec le Temple jusqu'à sa destruction en 70, puis seule ensuite. Le texte de la Torah va progressivement être fixé, traduit en grec puis en araméen. Les commentaires des maîtres ou rabbins constituent la tradition orale qui va être compilée elle-aussi par écrit à partir de la fin du 1er siècle et deviendra le Talmud. La tradition orale existera toujours parallèlement au texte écrit. Elle permet d'adapter la loi écrite au contexte historique. Le mot hébreu torah n'a pas vraiment d'équivalent en grec et en français et est généralement traduit par nomos en grec, qui signifie loi dans le sens de règle générale qui s'impose à un groupe de personnes.

### 3. Abraham pour les contemporains de Paul



Sans connaître la première prédication de Paul aux Galates, on peut toutefois faire l'hypothèse qu'il a présenté Abraham comme le modèle de l'homme qui a rejeté le culte des idoles pour accueillir le vrai Dieu. Ses interlocuteurs pouvaient s'identifier à ce modèle. Mais les adversaires qui ont succédé à Paul, ont aussi pu s'appuyer sur cette figure pour en tirer des conclusions opposées. Comme Abraham, les Galates sont passés de l'immoralité à des pratiques conformes à la Loi. Il faudrait maintenant qu'ils aillent jusqu'au bout en se faisant circoncire, comme Abraham l'a fait. Les adversaires suivraient en cela **la tradition sur Abraham**<sup>Textes bibliques 3</sup>, partagée dans les milieux juifs : Abraham a mis en œuvre tous les commandements de la loi avant qu'elle ne soit donnée, jusqu'à pratiquer la circoncision, et c'est pour cela qu'il est le modèle du juste devant Dieu.

## 4. La filiation abrahamique

Paul inaugure une réflexion sur la filiation abrahamique qui va ensuite courir dans l'histoire des religions monothéistes. Abraham est le père des croyants pour les juifs, les chrétiens et les musulmans. Mais comment est-on fils ? Par l'adoption ou par la généalogie ? Pour Paul la filiation adoptive est la seule valable puisque Christ est la seule descendance d'Abraham. Dans le reste du Nouveau Testament, il est dit que la filiation abrahamique est offerte par Dieu sans distinction d'origine. Reste alors la question de savoir si la filiation abrahamique est dépendante de la loi ou de la foi. La tradition chrétienne voit en Abraham le modèle de la foi.

## Textes bibliques

### 1. Evangile et grâce

Beaucoup d'indices importants pour la lecture de la lettre aux Galates se trouvent dans le tout début de cette lettre. Suivant la tradition, Paul se présente, mais ce faisant il rappelle qu'il a reçu l'Évangile de Jésus Christ lui-même. Il se présente au milieu de frères, unis, sur un pied d'égalité puisqu'en Christ, fils de Dieu. La salutation est théologique : grâce et paix sont données par Dieu et Jésus Christ et sont les signes des temps nouveaux. Ensuite Paul rappelle le fondement de sa prédication : la bonne nouvelle du salut par grâce en Jésus-Christ. Il indique ainsi que l'Évangile est le thème principal de sa lettre. Galates 1,1-10 Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus Christ et Dieu le Père qui l'a ressuscité d'entre les morts, et tous les frères qui sont avec moi, aux Églises de Galatie: à vous grâce et paix de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus Christ, qui s'est livré pour nos péchés, afin de nous arracher à ce monde du mal, conformément à la volonté de Dieu, qui est notre Père. À lui soit la gloire pour les siècles des siècles. Amen. J'admire avec quelle rapidité vous vous détournez de celui qui vous a appelés par la grâce du Christ, pour passer à un évangile différent. Non pas qu'il y en ait un autre; il y a seulement des gens qui jettent le trouble parmi vous et qui veulent renverser l'Évangile du Christ. Mais si quelqu'un, même nous ou un ange du ciel, vous annonçait un évangile contraire à celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème! Nous l'avons déjà dit, et je le redis maintenant: si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème! Car, maintenant, est-ce que je cherche la faveur des hommes ou celle de Dieu? Est-ce que je cherche à plaire aux hommes? Si j'en étais encore à plaire aux hommes, je ne serais plus serviteur de Christ.

### 2. L'assemblée de Jérusalem

On désigne traditionnellement sous le nom d' « assemblée de Jérusalem » la rencontre qui eut lieu entre Paul et Barnabas et les apôtres à Jérusalem. Paul en fait le récit dans l'épître aux Galates et Luc dans le livre des Actes. Cette rencontre cèle la reconnaissance de la mission auprès des païens sans qu'il leur soit demandé de respecter certaines règles de la loi, notamment la circoncision et les règles alimentaires.

Galates 2,1-10 Ensuite, au bout de quatorze ans, je suis monté de nouveau à Jérusalem avec Barnabas; j'emmenai aussi Tite avec moi. Or, j'y montai à la suite d'une révélation et je leur exposai l'Évangile que je prêche parmi les païens; je l'exposai aussi dans un entretien particulier aux personnes les plus considérées, de peur de courir ou d'avoir couru en vain. Mais on ne contraignit même pas Tite, mon compagnon, un Grec, à la circoncision; ç'aurait été à cause des faux frères, intrus qui, s'étant insinués, épiaient notre liberté, celle qui nous vient de Jésus Christ, afin de nous réduire en servitude. À ces gens-là nous ne nous sommes pas soumis, même pour une concession momentanée, afin que la vérité de l'Évangile fût maintenue pour vous. Mais, en ce qui concerne les personnalités - ce qu'ils étaient alors, peu m'importe: Dieu ne regarde pas à la situation des hommes - ces personnages ne m'ont rien imposé de plus. Au contraire, ils virent que l'évangélisation des incirconcis m'avait été confiée, comme à Pierre celle des circoncis, - car celui qui avait agi en Pierre pour l'apostolat des circoncis avait aussi agi en moi en faveur des païens - et, reconnaissant la grâce qui m'a été donnée, Jacques, Céphas et Jean, considérés comme des colonnes, nous donnèrent la main, à moi et à Barnabas, en signe de communion, afin que nous allions, nous vers les païens, eux vers les circoncis. Simplement, nous aurions à nous souvenir des pauvres, ce que j'ai eu bien soin de faire.

Actes 15,1-29 Certaines gens descendirent alors de Judée, qui voulaient endoctriner les frères: «Si vous ne vous faites pas circoncire selon la règle de Moïse, disaient-ils, vous ne pouvez pas être sauvés.» Un conflit en résulta, et des discussions assez graves opposèrent Paul et Barnabas à ces gens. On décida que Paul, Barnabas et quelques autres monteraient à Jérusalem trouver les apôtres et les anciens à propos de ce différend. L'Église d'Antioche pourvut à leur voyage. Passant par la Phénicie et la Samarie, ils y racontaient la conversion des nations païennes et procuraient ainsi une grande joie à tous les frères. Arrivés à Jérusalem, ils furent accueillis par l'Église, les apôtres et les anciens, et ils les mirent au courant de tout ce que Dieu avait réalisé avec eux. Des fidèles issus du pharisaïsme intervinrent alors pour soutenir qu'il fallait circoncire les païens et leur prescrire d'observer la loi de Moïse. Les apôtres et les anciens se réunirent pour examiner cette affaire. Comme la discussion était devenue vive, Pierre intervint pour déclarer: «Vous le savez, frères, c'est par un choix de Dieu que, dès les premiers jours et chez vous, les nations païennes ont entendu de ma bouche la parole de l'Évangile et sont devenues croyantes. Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, quand il leur a donné, comme à nous, l'Esprit Saint. Sans faire la moindre différence entre elles et nous, c'est par la foi qu'il a purifié leurs cœurs. Dès lors, pourquoi provoquer Dieu en imposant à la nuque des disciples un joug que ni nos pères ni nous-mêmes n'avons été capables de porter? Encore une fois, c'est par la grâce du Seigneur Jésus, nous le croyons, que nous avons été sauvés, exactement comme eux!» Il y eut alors un silence dans toute l'assemblée, puis l'on écouta Barnabas et Paul raconter tous les signes et les prodiges que Dieu, par leur intermédiaire, avait accomplis chez les païens. Quand ils eurent achevé, Jacques à son tour prit la parole: «Frères, écoutez-moi. Syméon vient de nous rappeler comment Dieu, dès le début, a pris soin de choisir parmi les nations païennes un peuple à son nom. Cet événement s'accorde d'ailleurs avec les paroles des prophètes puisqu'il est écrit: "Après cela, je viendrai reconstruire la hutte écroulée de David. Les ruines qui en restent, je les reconstruirai, et je la remettrai debout. Dès lors le reste des hommes cherchera le Seigneur, avec toutes les nations qui portent mon nom. Voilà ce que dit le Seigneur, il réalise ainsi ses projets" connus depuis toujours. «Je suis donc d'avis de ne pas accumuler les obstacles devant ceux des païens qui se tournent vers Dieu. Écrivons-leur simplement de s'abstenir des souillures de l'idolâtrie, de l'immoralité, de la viande étouffée et du sang. Depuis des générations, en effet, Moïse dispose de prédicateurs dans chaque ville, puisqu'on le lit tous les sabbats dans les synagogues.» D'accord avec toute l'Église, les apôtres et les anciens décidèrent alors de choisir dans leurs rangs des délégués qu'ils enverraient à Antioche avec Paul et Barnabas. Ce furent Judas, appelé Barsabbas, et Silas, des personnages en vue parmi les frères. Cette lettre leur fut confiée: «Les apôtres, les anciens et les frères saluent les frères d'origine païenne qui se trouvent à Antioche, en Syrie et en Cilicie. Nous avons appris que certains des nôtres étaient allés vous troubler et bouleverser vos esprits par leurs propos; ils n'en étaient pas chargés. Nous avons décidé unanimement de choisir des délégués que nous vous enverrions avec nos chers Barnabas et Paul, des hommes qui ont livré leur vie pour le nom de notre Seigneur Jésus Christ. Nous vous envoyons donc Judas et Silas pour vous communiquer de vive voix les mêmes directives. L'Esprit Saint et nous-mêmes, nous avons en effet décidé de ne vous imposer aucune autre charge que ces exigences inévitables: vous abstenir des viandes de sacrifices païens, du sang, des animaux étouffés et de l'immoralité. Si vous évitez tout cela avec soin, vous aurez bien agi. Adieu!»

### 3. La figure d'Abraham dans les textes

L'interprétation traditionnelle juive de la figure d'Abraham se fonde sur plusieurs textes, dont par exemple Genèse 18,17ss, que Paul utilisera lui aussi pour appuyer son argumentation. On la trouve dans des textes connus du temps de Paul, soit repris dans la Bible grecque (textes **deutérocannoniques**<sup>Glossaire 6</sup>) comme le Siracide, soit des textes qui n'ont pas été retenus dans le canon comme 2Baruch. Parmi ces textes, le livre des Jubilés et l'Apocalypse d'Abraham présentent Abraham, encore Abram, comme celui qui abandonne les idoles de sa famille pour se tourner vers Dieu.

Genèse 18,17- 19 Le SEIGNEUR dit: «Vais-je cacher à Abraham ce que je fais? Abraham doit devenir une nation grande et puissante en qui seront bénies toutes les nations de la terre, car j'ai voulu le connaître afin

qu'il prescrive à ses fils et à sa maison après lui d'observer la voie du SEIGNEUR en pratiquant la justice et le droit; ainsi le SEIGNEUR réalisera pour Abraham ce qu'il a prédit de lui.»

Siracide 44,19-21 Le grand Abraham ancêtre d'une multitude de nations

il ne s'est trouvé personne pour l'égaliser en gloire.

Il observa la loi du Très-Haut

Et entra dans une alliance avec lui.

Dans sa chair il établit l'alliance

Et dans l'épreuve il fut trouvé fidèle.

C'est pourquoi Dieu lui assura par serment

Que les nations seraient bénies en sa descendance

Qu'il le multiplierait

Comme la poussière de la terre,

Qu'il exalterait sa descendance

Comme les étoiles

Et que leur patrimoine s'étendrait

De la mer jusqu'à la mer

Et depuis le Fleuve jusqu'aux extrémités de la terre.

2Baruch 57,1-3 Après celles-ci [les eaux noires] tu as vu des eaux lumineuses : c'est l'origine d'Abraham et ses générations, l'arrivée de son fils et du fils de son fils, et de ceux qui leur sont semblables. Car en ce temps-là la Loi non écrite existait chez eux et les œuvres des commandements étaient accomplies. La foi du jugement à venir naissait alors, l'espoir du monde renouvelé s'établissait alors et la promesse de la vie qui doit venir était plantée. Ce sont les eaux lumineuses que tu as vues. Il s'agit de l'explication d'un songe fait par Baruch.

## 4. Justification et loi

A Antioche, Paul s'est opposé à Céphas (Pierre) qui mettait en évidence la distinction entre circoncis et incirconcis en prenant ses repas séparément. Il lui oppose l'argument de la justification par la foi. En utilisons le « nous » comme sujet, il donne à ses paroles la force d'une opinion commune. Son argumentation repose là aussi sur l'Écriture. Il part de l'expérience : « nous savons cependant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais seulement par la foi de Jésus Christ » et il emprunte la fin du verset 2 du Psaume 43 « N'entre pas en jugement avec ton serviteur, car nul vivant n'est juste devant toi » en y ajoutant « par les œuvres de la loi » pour confirmer cette conviction commune par la conclusion « par la loi nul n'est justifié » qu'il va s'employer à expliquer dans la suite de sa lettre.

Galates 2,16-21 Nous savons cependant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais seulement par la foi de Jésus Christ; nous avons cru, nous aussi, en Jésus Christ, afin d'être justifiés par la foi du Christ et non par les œuvres de la loi, parce que, par les œuvres de la loi, personne ne sera justifié. Mais si, en cherchant à être justifiés en Christ, nous avons été trouvés pécheurs nous aussi, Christ serait-il ministre du péché? Certes non. En effet, si je rebâtis ce que j'ai détruit, c'est moi qui me constitue transgresseur. Car moi, c'est par la loi que je suis mort à la loi afin de vivre pour Dieu. Avec le Christ, je suis un crucifié; je vis, mais ce n'est plus moi, c'est Christ qui vit en moi. Car ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré pour moi. Je ne rends pas inutile la grâce de Dieu; car si, par la loi, on atteint la justice, c'est donc pour rien que Christ est mort.

## 5. La justice qui vient de la loi et justice qui vient de la foi

Dans ce chapitre de la lettre aux Philippiens, Paul semble faire allusion à un conflit existant aussi à Philippiques au sujet de la circoncision et de la pratique de la loi juive. C'est la première fois qu'il exprime l'opposition fondamentale entre justification par la foi du Christ et justification par la loi, et cela à partir de son expérience personnelle.

Philippiens 3,1-12 Au reste, mes frères, réjouissez-vous dans le Seigneur. Il ne m'en coûte pas de vous écrire les mêmes choses, et pour vous c'est un affermissement. Prenez garde aux chiens! prenez garde aux mauvais ouvriers! prenez garde aux faux circoncis! Car les circoncis, c'est nous, qui rendons notre culte par l'Esprit de Dieu, qui plaçons notre gloire en Jésus Christ, qui ne nous confions pas en nous-mêmes. Pourtant, j'ai des raisons d'avoir aussi confiance en moi-même. Si un autre croit pouvoir se confier en lui-même, je le peux davantage, moi, circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu fils d'Hébreux; pour la loi, Pharisien; pour le zèle, persécuteur de l'Église; pour la justice qu'on trouve dans la loi, devenu irréprochable. Or toutes ces choses qui étaient pour moi des gains, je les ai considérées comme une perte à cause du Christ. Mais oui, je considère que tout est perte en regard de ce bien suprême qu'est la connaissance de Jésus Christ mon Seigneur. À cause de lui j'ai tout perdu, et je considère tout cela comme ordures afin de gagner Christ et d'être trouvé en lui, n'ayant pas ma justification à partir de la loi, mais à partir de la foi du (au) Christ, la justice qui vient de Dieu et s'appuie sur la foi. Il s'agit de le connaître, lui, et la puissance de sa résurrection, et la communion à ses souffrances, de devenir semblable à lui dans sa mort, afin de parvenir, s'il est possible, à la résurrection d'entre les morts. Non que j'aie déjà obtenu tout cela ou que je sois déjà devenu parfait; mais je m'élanche pour tâcher de le saisir, parce que j'ai été saisi moi-même par Jésus Christ.

## 6. La bénédiction des nations

Paul cite Genèse 12,3b : « En toi seront bénies toutes les tribus de la terre » en utilisant d'autres références qui lui permettent de changer le mot tribus par le mot nations (païens) qui désigne très précisément, aussi bien en hébreu qu'en grec, toutes les personnes, les peuples, non juifs.

Genèse 12,1-3 Le SEIGNEUR dit à Abram: « Pars de ton pays, de ta famille et de la maison de ton père vers le pays que je te ferai voir. Je ferai de toi une grande nation et je te bénirai. Je rendrai grand ton nom. Sois en bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, qui te bafouera je le maudirai; en toi seront bénies toutes les familles de la terre. »

Genèse 22,16-18 et [l'ange du Seigneur] dit: « Je le jure par moi-même, oracle du SEIGNEUR. Parce que tu as fait cela et n'as pas épargné ton fils unique, je m'engage à te bénir, et à faire proliférer ta descendance autant que les étoiles du ciel et le sable au bord de la mer. Ta descendance occupera la Porte de ses ennemis; c'est en elle que se béniront toutes les nations de la terre parce que tu as écouté ma voix. »

## 7. Etre parfait sous la loi

Le texte cité par Paul au verset 10 est le verset Deutéronome 27,26, dans sa version grecque (le texte de la **Septante**<sup>Glossaire 10</sup>). Il y a déjà un glissement de sens entre le texte en hébreu et le texte en grec. Le texte en hébreu « Maudit, celui qui n'accomplira pas les paroles de cette Loi pour les mettre en pratique! » est la douzième des « paroles de cette loi » et la malédiction se rapporte donc aux interdictions qui la précèdent. Dans le texte grec « maudit (soit) tout homme qui ne reste pas fidèle à toutes les paroles de cette loi pour les mettre en œuvre. », il s'agit de toutes les paroles de la loi, donc de toute la Loi. Le grec introduit la notion de fidélité à la Loi qui permettra à Paul de rebondir sur l'opposition foi et loi. De plus, il déplace encore le sens en modifiant le texte grec dans sa citation : « maudit (soit) quiconque ne reste pas fidèle à tout ce qui est

écrit dans le livre de la loi pour le mettre en œuvre. » Paul parle des « écrits » et non plus des paroles. Il insiste sur l'Écriture et de ce fait vise le Pentateuque, la Loi écrite et non la loi orale des pharisiens.

## 8. Payer pour la libération

Paul utilisera encore l'image de la transaction sur le marché des esclaves pour parler de la libération de la loi :

Galates 4,4-5 Mais, quand est venu l'accomplissement du temps, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme et assujetti à la loi, pour *affranchir* ceux qui sont assujettis à la loi, pour qu'il nous soit donné d'être fils adoptifs. (traduction d'après la TOB) Dans la première épître aux Corinthiens Paul utilise ce verbe au passif dans l'expression «être acheté»

1 Corinthiens 6,19-20 Ou bien ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit qui est en vous et qui vous vient de Dieu, et que vous ne vous appartenez pas? Car *vous avez été achetés* à grand prix. Glorifiez donc Dieu par votre corps. (traduction littérale d'après la TOB)

1 Corinthiens 7,22-23 Car l'esclave qui a été appelé dans le Seigneur est un affranchi du Seigneur. De même, celui qui a été appelé étant libre est un esclave du Christ. *Vous avez été achetés* à grand prix : ne devenez pas esclaves des hommes. (traduction littérale d'après la TOB)

## 9. Foi, promesse et bénédiction

Dans le Deutéronome l'alliance devient conditionnelle et la bénédiction du peuple liée à l'obéissance à la loi. Dans la tradition prophétique d'Ezéchiel, la promesse est celle de l'Esprit qui seul permettra à l'homme de marcher suivant la loi. Deutéronome 7,11-14 Tu garderas le commandement, les lois et les coutumes que je t'ordonne aujourd'hui de mettre en pratique. Et parce que vous aurez écouté ces coutumes, que vous les aurez gardées et mises en pratique, le SEIGNEUR ton Dieu te gardera l'alliance et la fidélité qu'il a jurées à tes pères. Il t'aimera, te bénira, te rendra nombreux et il bénira le fruit de ton sein et le fruit de ton sol, ton blé, ton vin nouveau et ton huile, tes vaches pleines et tes brebis mères, sur la terre qu'il a juré à tes pères de te donner. Tu seras béni plus que tous les peuples, il n'y aura de stérilité chez toi ni pour les hommes ni pour les femmes, ni non plus pour ton bétail. Ezéchiel 36,26-27 Je vous donnerai un cœur neuf et je mettrai en vous un esprit neuf; j'enlèverai de votre corps le cœur de pierre et je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai en vous mon propre Esprit, je vous ferai marcher selon mes lois, garder et pratiquer mes coutumes.

## 10. La loi et la promesse

En détachant de façon radicale la loi de l'alliance qui est sa référence constitutive pour le judaïsme, Paul va devoir poser en termes nouveaux la question de son sens et de sa fonction. La réponse de Paul met en évidence la faiblesse de la loi, et notamment le fait qu'elle n'a pas été donnée par Dieu, mais par les anges (selon la **Septante**<sup>Glossaire 10</sup>) et qu'elle a été prononcée par un intermédiaire. Au contraire la promesse établissait un rapport direct entre Dieu et Abraham.

Galates 3,19-22 Dès lors, que vient faire la loi? Elle vient s'ajouter pour que se manifestent les transgressions, en attendant la venue de la descendance à laquelle était destinée la promesse: elle a été promulguée par les anges par la main d'un médiateur. Or, ce médiateur n'est pas médiateur d'un seul. Et Dieu est unique. La loi va-t-elle donc à l'encontre des promesses de Dieu? Certes non. Si en effet une loi avait été

donnée, qui ait le pouvoir de faire vivre, alors c'est de la loi qu'effectivement viendrait la justice. Mais l'Écriture a tout soumis au péché dans une commune captivité afin que, à partir de la foi en (*de*) Jésus Christ, la promesse fût accomplie pour les croyants.

## 11. Le commandement d'amour

Paul reprend la parole “tu aimeras ton prochain comme toi-même” dans la lettre aux Romains. Dans l'Évangile de Jean la « loi du Christ » est développée dans le discours d'adieu de Jésus à ses disciples.

Romains 13,8-10 N'ayez aucune dette envers qui que ce soit, sinon celle de vous aimer les uns les autres; car celui qui aime son prochain a pleinement accompli la loi. En effet, les commandements: Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne convoiteras pas, ainsi que tous les autres, se résument dans cette parole: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait aucun tort au prochain; l'amour est donc le plein accomplissement de la loi. Jean 15,12-15 Voici mon commandement: aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Nul n'a d'amour plus grand que celui qui se dessaisit de sa vie pour ceux qu'il aime. Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur reste dans l'ignorance de ce que fait son maître; je vous appelle amis, parce que tout ce que j'ai entendu auprès de mon Père, je vous l'ai fait connaître.

# Culture

## 1. La Loi dans l'art

Selon les artistes, la Loi est parfois représentée très positivement, comme dans l'œuvre de Marc Chagall, où Moïse tient les tables de la Loi avec beaucoup de tendresse, comme s'il tenait un petit enfant.

## 2. Loi et Evangile

Lucas Cranach l'Aîné (1472-1553) reprend dans l'art le message de la justification du pécheur, central chez le Réformateur **Martin Luther**<sup>Glossaire 1</sup>. Il propose ainsi des œuvres comme l'huile sur bois ci-dessous où il oppose symboliquement et pour un usage catéchétique des événements de l'Ancien Testament et du Nouveau : le chemin de l'être humain qui sort de la mort, du péché et de la loi (à gauche) pour trouver vie, foi et grâce (à droite).

Du côté gauche, Moïse présente la loi à l'être humain, pourchassé par la mort et le diable.

Du côté droit, Jean indique la grâce qui vient du crucifié qui a vaincu et la mort et le diable.

*Loi et Evangile*, autour de 1551, Wittenberg, Lutherhalle

## 3. Les figures d'Abraham et du don de la loi

Les figures d'Abraham et du don de la loi font partie du fond culturel chrétien (voir par exemple les mosaïques de Sainte Marie Majeure à Rome, les fresques de l'abbaye de St Savin sur Gartempe). Ces images sont l'expression d'une lecture typologique, c'est-à-dire une lecture qui discerne la préfiguration du Christ dans les récits de l'Ancien Testament.




## Aujourd'hui

**1. 1. Pour Paul et à la naissance du christianisme, ne pas se soumettre à certaines exigences de la loi juive était un enjeu de taille. Pensez-vous qu'il y ait dans les Eglises aujourd'hui des débats présentant un tel enjeu pour le christianisme ?**



**2. 2. Aujourd'hui, ce ne sont généralement plus les lois religieuses qui dirigent et orientent la vie de l'être humain. Toutefois, d'autres obligations, d'autres "il faut", véhiculés par la société, par la publicité peuvent peser sur l'être humain. Lesquels, vous semble-t-il, sont aujourd'hui les plus lourds à affronter ?**



Lorsque la foi en est réduite à n'être plus qu'une religion, c'est toujours l'homme qui en fait les frais. Livré, annexé, manipulé, étouffé, on lui a mis la main dessus, il n'est plus qu'un "possédé".

Désormais, le démon parle à la place de l'homme, c'est lui qui dit à sa place quels sont ses vrais besoins, ses rêves et ses projets. Il n'y a plus d'espace pour croire.

Jésus impose le silence à ce démon. Ce silence qu'il réclame, c'est l'espace du respect. Il n'est pas celui qui annexe, mais celui qui ouvre le possible. Il est celui qui libère la parole, le "cri"...

Jean Debruyne  
"Mille textes"

### 3. 3. A votre avis, y a-t-il pour un chrétien aujourd'hui un intérêt à lire les textes de loi dans l'Ancien testament ? Si oui, lesquels ?



Jésus ne cherche ni à comparer, ni à opposer l'ancien et le nouveau, pour lui le vieux et le neuf sont incompatibles, ils n'ont aucun point commun, ils ne sont pas de même nature, ce n'est pas le même monde. Jésus ne proclame pas que ce qui est vieux est forcément mauvais, il ne s'acharne pas contre ce qui est dépassé. Il creuse simplement un fossé, un vide, un terrible espace entre "les vieilles outres" et le vin nouveau : ce sont deux univers. Dès que l'on commence à appliquer des modèles, le vin nouveau n'a déjà plus qu'un affreux goût de piquette.

"A vin nouveau, outres neuves..."

Marc 2, 18-22 Jean Debruyne  
"Mille textes"

## Aller plus loin

### 1. Une lecture eschatologique des Ecritures

Jürgen BECKER, Paul, l'apôtre des nations, Paris: Cerf, 1995, 2e édition 2008, pp. 346ss :

« Ce qui est arrivé à Abraham a une portée eschatologique (...). Dans la mesure où l'Évangile est pour les chrétiens source d'expériences spirituelles semblables à celles de Paul et des Galates évoquées en Ga 3,1-5, ce sens de l'Écriture s'ouvre à eux comme étant également le sens que Dieu a voulu aux origines. On peut dire alors que la Tora d'où sont tirées les citations de l'Écriture concernant Abraham n'est plus la représentante d'Israël et de son histoire, mais qu'elle est annonce des temps eschatologiques que la prédication de la foi (Ga 3,23-25) rend déjà présents. Paul peut donc conclure : « ceux qui sont croyants sont bénis avec Abraham le croyant » (verset 9), et un peu plus loin il pourra donner à la bénédiction promise son contenu concret qui est la réception de l'Esprit eschatologique (dans l'Évangile) (verset 14b). L'expérience des Galates lors de la première mission devient ainsi la réalisation de la promesse faite à Abraham, et le fait de recevoir la bénédiction de l'Esprit s'identifie avec l'« imputation à justice », puisqu'aussi bien l'une que l'autre ont pour fondement la foi qui accueille l'Évangile (v.2.6.14). »

### 2. Mesurer l'ancien à ce qui est nouveau

Jürgen BECKER, Paul, l'apôtre des nations, Paris: Cerf, 1995, 2e édition 2008, pp 341-342.

« L'agir créateur et opérant qui est celui de Dieu seul, qui seul parvient jusqu'aux profondeurs de la perte humaine, par lequel l'Évangile peut alors être présent pour tous dans toute son ampleur – bref, cet agir de Dieu qui propose l'Évangile comme une grâce sans Si ni Mais-, Paul le voit en danger d'être trahi lorsque les judaïsants prêchent la circoncision en Galatie. Manifestement la grâce n'est pas suffisante à leurs yeux puisqu'ils exigent de surcroît l'obéissance à la loi, et Paul estime que cela revient à peu près à dire : l'agir créateur de Dieu ne suffit pas à sauver l'homme. Il doit faire lui-même quelque chose en plus : les œuvres de la loi. Il faut les deux ensemble pour réaliser la justice. C'est d'ailleurs ainsi que ce même Dieu a agi à l'égard d'Israël. Il a élu Israël et lui a donné la loi. Dieu ne peut pas à présent élire les païens sans leur imposer la loi à eux aussi. Les judaïsants mesurent ainsi la nouveauté chrétienne à ce qui est ancien, tandis que Paul mesure l'ancien à ce qui est nouveau, c'est-à-dire au Christ (Ga 2,21 ; 6,14-16). Ils font de l'alliance d'Israël et de la loi l'événement originel qui donne à comprendre Dieu. Paul se laisse dire de façon nouvelle qui est Dieu en regardant l'événement du Christ, et en lui, il voit tout ensemble la misère et le salut de tous les hommes. »

## Glossaire du module

### 1. Luther, Martin (1483-1546)

**Réformateur**<sup>1</sup> allemand né et mort à Eisleben. Moine, prêtre, docteur en théologie, professeur d'exégèse biblique, il était habité par une intense quête spirituelle concernant le salut. En travaillant l'épître aux Romains il découvre ce qui sera le coeur de son oeuvre et de la Réforme protestante au 16e siècle, le message du salut par la seule grâce de Dieu, en dehors des mérites de l'homme. En 1517 il rédige " 95 thèses " où il développe cette affirmation et dénonce la vente des indulgences. Déclaré hérétique en 1518, il est excommunié et mis au ban de l'Empire à la Diète de Worms en 1521. Il trouve alors un appui auprès des princes allemands. Auteur d'une oeuvre théologique considérable et traducteur de la Bible en allemand, il a pris part aux débats de son temps (controverse avec Erasme, attitude lors de la Guerre des Paysans...). Il a résisté à toute forme de désordre ecclésial et a commencé à poser les bases d'une Eglise " luthérienne "

1 : voir entrée Luther

### 2. Croyant

Dans le cadre du module sur la théologie de Paul, la dénomination « croyant » a le sens que lui donne Paul dans ses lettres. Il emploie ce terme pour désigner les personnes qui croient en Jésus Christ, et donc les membres de l'Eglise. Ainsi l'Eglise est la communauté des « croyants », de celles et ceux qui ont mis leur confiance, leur foi en Christ, et qui partagent la même espérance. Dans ce module, "croyants" est donc synonyme de « chrétiens », terme encore inusité quand Paul rédige ses lettres.

### 3. Alliance

L'alliance est un motif central dans l'Ancien Testament. Dieu est présenté comme un Dieu de l'alliance. Deux compréhensions de cette alliance se trouvent dans les textes.

La première est celle d'un contrat passé entre Dieu et le peuple. Cette conception est celle des traités entre les états du Proche Orient Ancien et renvoie à l'idée générale d'une relation entre partenaires le plus souvent inégaux unis par un contrat. L'alliance fixe un certain nombre d'obligations, d'engagements réciproques qui lient les partenaires. On parle alors d'alliance conditionnelle. L'Ancien Testament souligne la fidélité de Dieu face à l'infidélité toujours répétée du peuple.

La seconde compréhension est celle de l'alliance inconditionnelle. L'alliance est alors un don gratuit offert à l'être humain. Après la mort et la résurrection de Jésus-Christ, les chrétiens ont parlé de "seconde alliance" ou de "nouvelle alliance" : ils ont vu en Jésus-Christ le signe de cette alliance que Dieu offre à tout homme.

### 4. Anathème

Le grec anathèma signifie littéralement " ce qu'on place par-dessus ", " ce qu'on offre par surcroît ", " ce qu'on met à part ". Ce terme appartient déjà au langage religieux avant le christianisme. Il désigne l'offrande faite à une divinité ou encore ce que l'on appelle des ex voto comme en témoigne Luc 21,5.

Il traduit dans la Septante (la Bible en grec) le terme hébreu qui signifie « mis à l'interdit », donc « exclu de

la communauté ». L'interdit a un rapport étroit avec le sacré, soit que la personne ou l'objet souille l'espace sacré, soit qu'il est déclaré interdit parce que réservé à Dieu, comme pour le butin de guerre par exemple dans l'Ancien Testament.

Ce mot est présent avec d'autres significations dans le Nouveau Testament où il est très rare. C'est alors un serment par lequel, en cas de parjure, on affirme s'en remettre au jugement, à la malédiction de Dieu (Actes 23,14), une imprécation pour vouer quelqu'un à la malédiction de Dieu (1Corinthiens 12,3;16,22, Galates 1,8s). C'est encore le fait d'être séparé de Dieu (Romains 9,3).

Dans l'Antiquité chrétienne, le mot anathème désigne la mise au ban de la communauté. L'anathème est généralement porté contre les hérétiques qui combattent la doctrine ou l'autorité de l'Eglise. Le concile d'Elvire en 306 est le premier à comporter des anathèmes, qui deviendront ensuite très fréquents.

## 5. Circoncision

Excision totale ou partielle du prépuce.

- En Israël : il en est question dans de nombreux passages de la Bible. Dieu institue la circoncision avec Abraham, comme signe d'alliance entre Lui et ses descendants. C'est parce qu'il a obéi à ce commandement avant même le don de la loi qu'Abraham est considéré dans le judaïsme comme le premier des croyants.

La circoncision devait être pratiquée avant le huitième jour du garçon. Ismaël est le premier descendant d'Abraham à être circoncis (Genèse 17, Lévitique 12,3).

La circoncision devient le signe distinctif de l'appartenance d'Israël à Yahvé. A l'époque hellénistique (333 à 63 av. JC), certains Juifs cherchaient à masquer la marque de leur circoncision en se faisant opérer.

- Chez les peuples voisins : la plupart ne pratiquaient pas la circoncision, sauf l'Egypte et ceci à une époque très ancienne.

## 6. Deutérocannonique

Du grec deuterios, " deuxième", et canon, " règle, norme ". Nom donné à sept livres qui se trouvent dans la traduction grecque de la Bible, version dite de la Septante (LXX). Ils comprennent deux livres de récits historiques 1 et 2 Maccabées, deux récits fictifs : Judith et Tobie, et trois livres de sagesse : la Sagesse (de Salomon), le Siracide (ou l'Ecclésiastique) et Baruch. Par contre ces livres ne figurent pas dans la Bible hébraïque. En effet, le " synode " juif de Jamnia (environ 90-95), qui en fixa le canon, ne les retint pas dans la liste des livres canoniques. Ces livres font partie du canon des Ecritures tel que le reconnaissent les Eglises catholique et orthodoxe. S'ils figurent dans les traductions protestantes jusqu'au 19e siècle, et dans la traduction œcuménique moderne (TOB), les Eglises issues de la Réforme ne leur reconnaissent pas la valeur normative des autres livres bibliques. Ainsi, la Confession de foi dite de La Rochelle déclare à leur sujet : " ... encore qu'ils soient utiles, on ne peut fonder [sur eux] aucun article de foi ".

## 7. Judéo-chrétiens

Désigne, dans les toutes premières communautés chrétiennes, les chrétiens d'origine juive.

## 8. Pagano-chrétiens

Opposé à judéo-chrétiens, ce terme n'a de sens que pour les toutes premières communautés chrétiennes. On peut alors encore distinguer les chrétiens issus des nations, c'est-à-dire les non juifs, de ceux venant du judaïsme. Après la rupture entre judaïsme et christianisme dès le début du 2e siècle cette distinction n'a plus de raison d'être : il n'y a plus que des juifs ou des chrétiens.

## 9. Païen

La TOB a choisi de traduire le mot grec qui signifie « nation » (ethne, racine que l'on retrouve dans « ethnique ») par « païens ». Certaines traductions parlent de « gentils » du latin gens signifiant « nation ». Dans les lettres de Paul, ces mots « gentils » ou « païens » désignent tous les non juifs. Il ne faut donc pas prendre le terme « païens » dans le sens, souvent péjoratif, de non chrétien ou idolâtre.

## 10. Septante

Traduction grecque de la Bible hébraïque entreprise par les communautés juives d'Alexandrie en Egypte au 3e siècle av. JC. Elle était destinée aux juifs qui ne connaissaient plus l'hébreu. La légende veut que 72 (septante deux) savants juifs, travaillant en différents lieux et sans se consulter, soient arrivés à la même traduction en 72 (septante deux) jours. D'où le nom de " Septante " que l'on abrège aussi parfois en chiffres romains : LXX.

## 11. TOB

Traduction oecuménique de la Bible. C'est celle qui, sauf indication contraire, est utilisée dans les citations bibliques de Théovie (version 1988 ou versions ultérieures)